



Election municipal fraudes

Par **puamau**, le **15/05/2014** à **23:51**

Bonjour pouvez vous m'éclairer, alors pendant le premier tour des votes municipaux, il n'ya eu qu'un tour. maintenant l'un des candidats qui est donc mon pere avant l'ouverture des élections a pris une enveloppe pour donner à mon grand pere d'un handicap psychologique. Et de plus ils ont toujours fonctionné comme ça labas. Mais maintenant quelqu'un aurait vu, du coup il y a eu des petits embrouilles pendant l'élection et donc mon grand père n'a pas voté. Dans le dépouillement il n'y avait pas son enveloppe parce qu'il n'a pas voté, mais l'autre partie adverse a fait recours, et j'ai ouie dire que mercredi prochain mon pere sera retiré de ses fonctions. Il a gagné de 20 voix d'écart..est ce possible qu'on le retire de ses fonctions sachant que mon grand pere n'a pas voté?? merci de m'aider je stress. Je suis des iles marquises.

Par **Jibi7**, le **16/05/2014** à **08:11**

Hello puamau

vous trouverez quelques informations concernant les recours électoraux sur ce site et le blog de l'avocat "http://www.legavox.fr/blog/maitre-muriel-bodin/protestation-electorale-faut-savoir-14423.htm#ancre_com"...

nb avez vous une copie du registre electoral , avez vous vérifié que la carte électorale de votre grand pere n'a pas été tamponnee..?

20 voix d'écart seront appréciés en fonction du chiffre total des inscrits, des votants.

Par **puamau**, le **16/05/2014** à **19:43**

non il n'a pas été tamponné.

Par **puamau**, le **16/05/2014** à **19:44**

bonjour non il n'a pas été tamponné. Mais ils ont fais recours. Je n'arrive pas à ouvrir ton lien, on me met "erreur". merci de m'aider

Par **Jibi7**, le **16/05/2014** à **20:40**

je viens de le rouvrir sans probleme
www.legavox.fr/blog/maitre-muriel-bodin/protestation-electorale-faut-savoir-14423.htm#ancre_com

a defaut cherchez le blog de Maitre Muriel Bodin + protestation electorale

Par **puamau**, le **16/05/2014** à **21:09**

j'ai réussi à l'ouvrir finalement.vous pensez donc qu'on peut le retirer de ses fonctions? sans avoir un jugement et tout?

Par **puamau**, le **16/05/2014** à **21:09**

j'ai réussi à l'ouvrir finalement.vous pensez donc qu'on peut le retirer de ses fonctions? sans avoir un jugement et tout?